Envoyé en préfecture le 15/04/2024
Reçu en préfecture le 15/04/2024
Publié le 16/04/2024
ID : 007-240700864-20240411-2024_060-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES

DU RHONE AUX GORGES DE L'ARDECHE

2 Avenue du Maréchal LECLERC
07700 Bourg Saint Andéol
Tél : 04 75 54 57 05

Mail : contact@ccdraga.fr

Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire
Du 11 Avril 2024

Nombre de conseillers : - en exercice : 35 - présents : 29 - votants : 35 Daniel ARCHAMBAULT est élu secrétaire de séance	L'an deux mille vingt-quatre, le onze avril à seize heures trente le conseil communautaire, dûment convoqué le quatre avril, s'est réuni en séance publique au siège de la communauté de communes, avenue du Maréchal Leclerc sous la présidence de Madame Françoise GONNET TABARDEL, Présidente. **Titulaires présents : ADRAGNA Patrick, ARCHAMBAULT Daniel, BEAU Jacky, BERRAUD Yves, BOF Monique, CASAMATTA Marie, CHAUTARD Olivier, CHAZAUT Bernard, COAT Jean-François, CROIZIER Jean-Paul, DROUARD Michel, DUMARCHE Brigitte, GARCIA Patrick, GONNET TABARDEL Françoise, GUERIN Patrick, HALLYNCK Dominique, LANDRAUD Maryline, LEBRETON Frédéric, MARCE Emilie, MATHON Christophe, MATTEI Martine, ORENES LERMA José, PRADIER LAGET Jérôme, PUJUGUET Brigitte, RIEU Roland, RIFFARD VOILQUE Martine, SAPHORES Pierre, SALVI Corinne, TRIOMPHE Sylvain** **Absents excusés ayant donné procuration : CHABANIS Alexandre (procuration P. GUERIN) - GUINAULT Thérèse (procuration à E. MARCE) - PELOZUELO Christiane (procuration à C. SALVI) - LAURENT Jérôme (procuration à S. TRIOMPHE) - SAUJOT BEDIN Bénédicte (procuration à F. GONNET TABARDEL) - CHAIX Marie-Pierre (procuration à M. MATTEI)**
Délibération **N° 2024-060**	***Votes*** : - Pour : 35 - Contre : 0 - Abstentions : 0

Objet : Avance Budget principal vers budget annexe panneaux photovoltaïques

Vu

- la création d'un budget annexe « panneaux photovoltaïques » ;
- l'avis de la CDL ;

Dans le cadre de la création d'un budget annexe « panneaux photovoltaïques » doté de l'autonomie financière ;

Dans l'attente de la fin des travaux et de la mise en route des panneaux photovoltaïques ;

Envoyé en préfecture le 15/04/2024
Reçu en préfecture le 15/04/2024
Publié le
ID : 007-240700864-20240411-2024_060-DE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après avoir entendu les propositions du rapporteur et en avoir délibéré à l'unanimité

- **Décide** d'accorder une avance de 120 000€ du budget principal au budget annexe « panneaux photovoltaïques » afin de lui permettre d'honorer les dépenses d'investissement prévues en 2024 ;
- **Dit** que cette avance sera remboursée progressivement vers la trésorerie du budget principal lorsque la situation excédentaire de ce budget à caractère industriel et commercial le permettra ;
- **Autorise** la Présidente à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présence décision ;

.

Le secrétaire de séance
Daniel ARCHAMBAULT

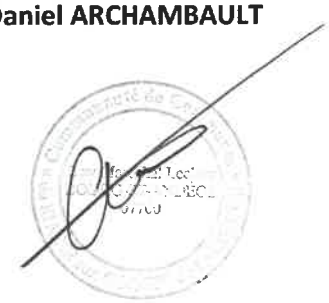

Fait les jours, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme
La Présidente certifie sous sa responsabilité
Le caractère exécutoire de cet acte

La Présidente
Françoise GONNET TABARDEL